

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Juin 2025

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
27/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de juin à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOUE Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absentes excusées : Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc

Mme LANDRÉ Béatrice a été désignée secrétaire de séance ;

Mme BOULAY informe que la commune a acheté un barnum et propose qu'il soit mis à disposition des associations communales lors de manifestations qu'elles organisent. Une caution serait à verser de leur part lors du prêt de ce matériel.

Mme le Maire demande l'avis des membres présents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal,

DECIDENT :

de fixer la caution lors de la mise à disposition du barnum aux associations communales à 1 000 euros.

d'autoriser le prêt gratuit du barnum aux associations communales.

d'autoriser Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la mise en place d'une convention de mise à disposition lors du prêt du barnum.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



LANDRÉ Béatrice

En exercice	Présents	Votants
14	11	13

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025-39 Convention de mise à disposition du barnum aux associations communales

Envoyé en notice
13 JUIN 2025

Déposé en ligne le

13 JUIN 2025